



Programme Officiel – Handball

Tournoi par équipe

Informations Générales

Supervision:

Fédération Italienne Handball

Directeur du Tournoi:

Marco Tosi Brandi

Lieux de la Compétition:

Rimini: Palazzetto dello sport

Rimini: Fiera di Rimini

Dates de déroulement:

04 - 05 - 06 juin 2015

Horaires:

De 9.00 heures à 18.30 heures. Les pauses pour déjeuner ne sont pas prévues

Prix:

médailles 1°, 2° et 3° classé de chaque catégorie

Règlement Technique

Règles:

même si pas prévu par ce règlement, on appliquera les Règles de jeu de la Fédération Internationale de Handball (IHF).

Conditions requises pour participer:

La participation est ouverte à tous les membres des équipes régulièrement enregistrés ayant payé l'inscription et munis de déclaration médicale d'aptitude à la pratique d'un sport

Catégories:

Open homme

Plus de 40 ans homme

Open femme

Plus de 40 ans femme

Note: l'organisation se réserve de modifier le nombre des catégories en fonction du nombre des équipes inscrites

Formule de déroulement:

Les équipes participantes seront divisées en poules, où chaque équipe rencontre toutes les autres équipes de la poule. À la fin, les équipes les mieux classées de chaque poule disputeront les finales.

Chaque équipe jouera contre les autres équipes selon les poules du tournoi.

Les critères pour arriver en finale sont les suivants :

- 1) Plus grand nombre de points gagnés dans la poule ;
- 2) Plus grand nombre de points gagnés dans les matchs directs contre les autres équipes ;
- 3) Plus grande différence de buts entre les matchs directs contre les autres équipes ;
- 4) Plus grand nombre de buts dans les matchs directs contre les autres équipes ;
- 5) Plus grande différence de buts entre tous les matchs de la poule ;
- 6) Plus grand nombre de buts dans tous les matchs de la poule ;
- 7) Tirage au sort

Après la phase préliminaire, dans les matchs pour la qualification, en cas d'égalité, il y aura immédiatement les tirs à 7 mètres de distance (série de 3 tirs).

Chaque participant peut jouer dans une seule équipe. Dans chaque match seulement 16 joueurs peuvent jouer. La liste des joueurs doit être remise aux arbitres au moins 10 minutes avant le match.

Dispositions particulières:

NON Team Time Out;

NON Stop du temps en cas de tir à 7 mètres de distance ;

NON Stop en cas de 2 minutes de suspension.

L'équipe définie comme équipe visiteuse (équipe B) devra changer les maillots au cas où ils seraient de la même couleur ou de couleurs pas visiblement différentes.

Temps de jeu:

Durée du match par catégorie:

Open homme et femme: 2 x 15 min. avec 1 minute de pause; aucun changement de camp.

Plus de 40 ans (40+) homme: 1 x 25 min.

Les matchs commenceront selon le programme décidé pour chaque terrain. Le temps d'attente est de 5 minutes. Toutefois, au cas où une équipe ne se présenterait pas ou ne serait pas prête à commencer le match, le score sera 5-0 pour l'équipe présente.

Note: Tous les joueurs doivent être présents sur le terrain à l'heure prévu pour le début du match qu'ils doivent disputer.

Présentation des équipes sur le terrain de jeu:

Les équipes devront se présenter sur le terrain de jeu 30 minutes avant le début du match pour faciliter le contrôle des pièces d'identité. Le Responsable de l'équipe devra présenter, pour chaque match, le module RS (Roster Sheet) avec une liste des joueurs participant au match.

Responsable de l'équipe:

Chaque équipe doit obligatoirement avoir son propre Responsable, qui peut aussi être son propre entraîneur.

Le Responsable de l'équipe doit signer la liste des joueurs (Roster Sheet).

Arbitrages:

Toutes les compétitions seront arbitrées par des Arbitres Fédéraux.

Les résultats :

Les résultats seront publiés sur le site officiel des ECSG, dans la section handball et sur les tableaux d'affichage du « centro accrediti » au « Palazzo del Turismo »

Réclamation:

Le Responsable de la compétition se réserve le droit d'expulser l'équipe qui quitte le terrain de jeu pendant le match. Le résultat de l'équipe sera annulé. Toutes les réclamations concernant le déroulement du Championnat doivent être pré-annoncées aux arbitres pendant la compétition et confirmés dans un délai de maximum 30 minutes à partir de la conclusion du match, et doivent être accompagnées d'un dépôt de € 30,00, qui sera rendu en cas d'acceptation du recours ;

Dispositions finales :

Chaque participant voyage et participe aux Jeux sous sa propre responsabilité. L'organisation pourvoit exclusivement aux premiers soins. Il est obligatoire de porter toujours sur soi la carte d'assurance personnelle.

Note: L'organisation, en cas d'exigences particulières survenues ultérieurement, se réserve le droit de modifier et/ou changer les informations contenues dans ce programme.